

Consultation citoyenne digitale
sur l'éclairage public nocturne
à Coutevroult
[RÉSULTATS]



Coutevroult
Coulommiers Pays de Brie

CONTEXTE

Cette consultation s'inscrit dans une démarche :

- de maîtrise des charges courantes liées à l'augmentation du prix de l'électricité et,
- de participation à l'effort collectif demandé aux collectivités locales.

La consultation digitale s'est déroulée du 24 octobre au 1e novembre 2022

Possibilité de répondre à cette consultation en mairie du 24 octobre au 5 novembre 2022 – aucune réponse.

RÉSULTATS

103 RÉPONSES

+ 87 % des personnes consultées sont favorables à une diminution des points lumineux [soit 90/103 pers.]

+ 72 % des personnes consultées sont favorables à une extinction de l'éclairage public communal de 00h30 à 5h00 [soit 75/103 pers.]

PROCHAINE ÉTAPE : mise en œuvre

- La mise en œuvre de la **généralisation de la diminution des points lumineux** sur l'ensemble de l'éclairage public communal et **l'extinction de l'éclairage public communal de 00h30 à 5h00** sera effectif courant novembre 2022.

La mairie de Coutevroult, pour des raisons de sécurité, se réserve la possibilité de maintenir certains points lumineux.

RÉSULTATS

[détails]

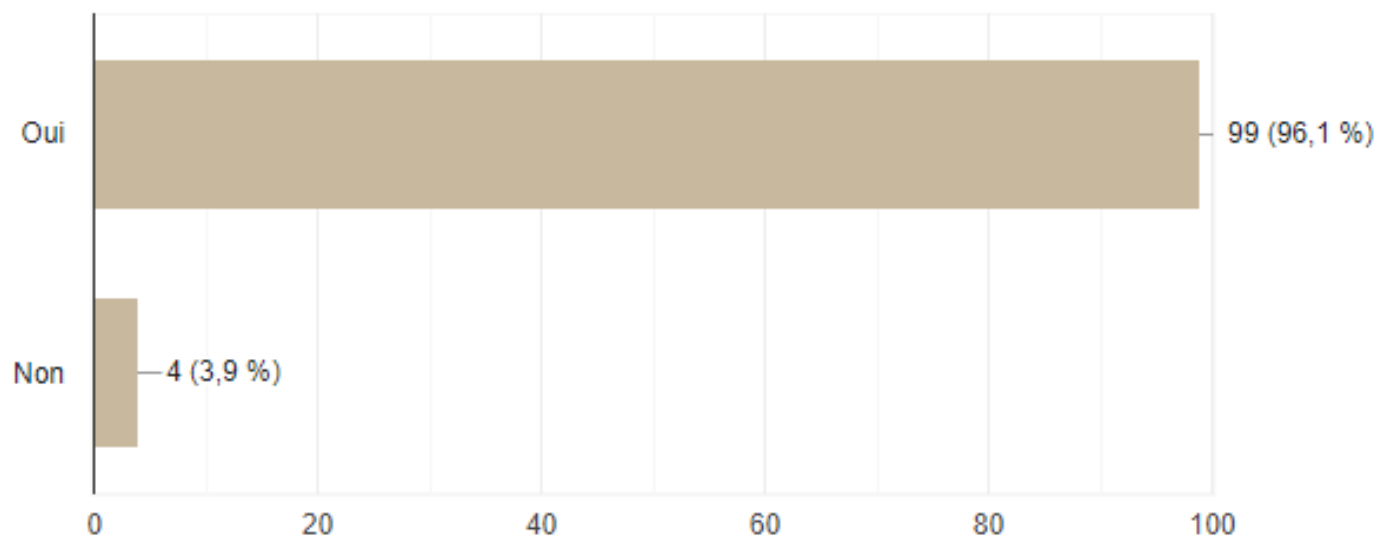
Question n°1

Résidez-vous à Coutevroult ?



Résidez-vous à Coutevroult ?

103 réponses



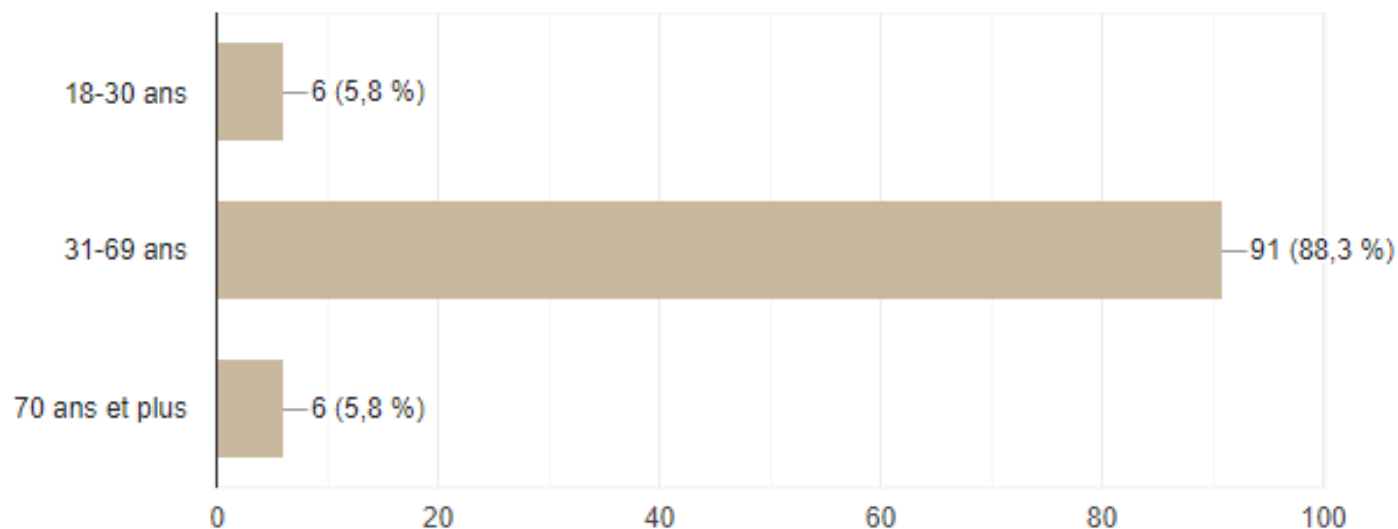
Question n°2

Quelle est votre tranche d'âge ?

Quelle est votre tranche d'âge ?



103 réponses



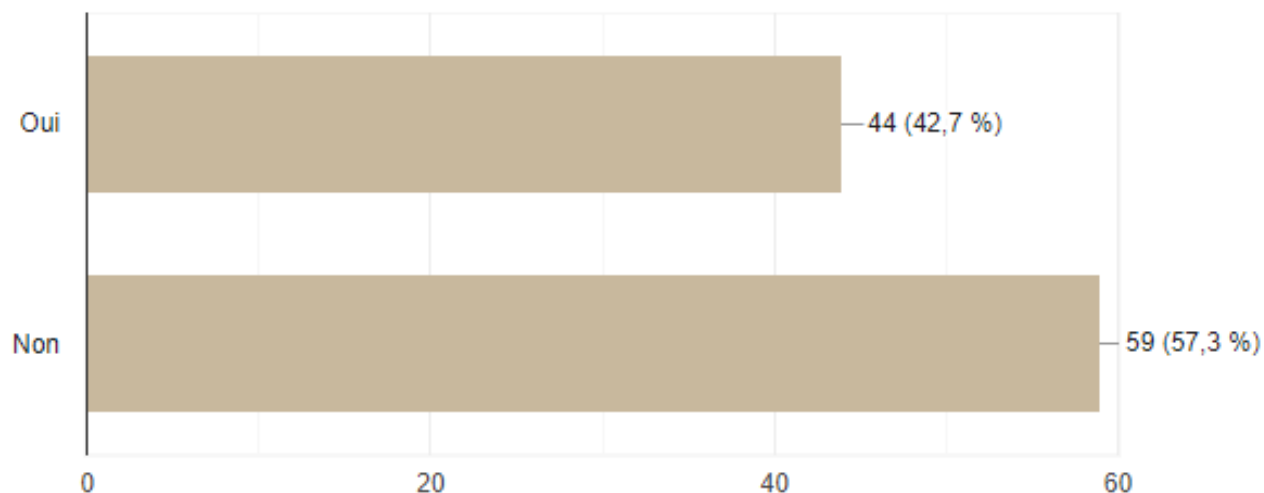
Question n°3

Avez-vous remarqué la diminution des points lumineux ?

La commune est déjà engagée dans une réduction de l'éclairage public : depuis plusieurs semaines des points lumineux ont été éteints rue de la Brosse, de la Tillaye, de l'Église et Melun.
L'avez-vous remarqué ?



103 réponses



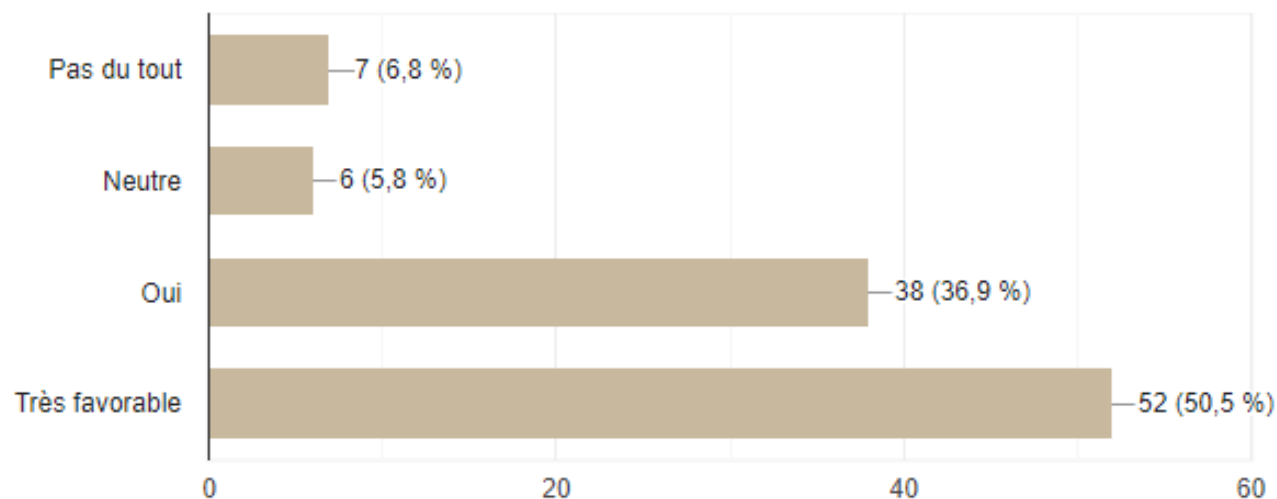
Question n°4

Êtes-vous favorable à la généraliser cette démarche de réduction?

Êtes-vous favorable à la généralisation de cette démarche de réduction de l'éclairage public [extinction d'un point lumineux sur deux] sur l'ensemble de la voirie communale ?



103 réponses



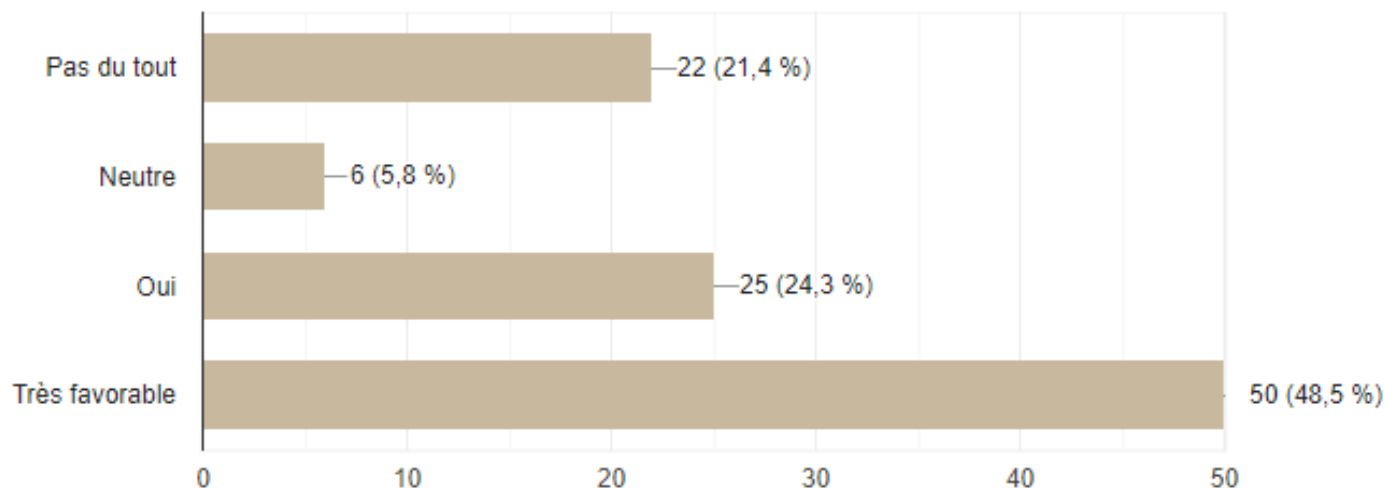
Question n°4

Êtes-vous favorable à l'extinction de l'éclairage public la nuit ?

Êtes-vous favorable à l'extinction totale de l'éclairage public de 00h30 [horaire du dernier bus] à 5h00 sur la voirie communale ?

 Copier

103 réponses



La Mairie de Coutevroult
remercie
l'ensemble des participants
à cette 1^e consultation citoyenne.



Coutevroult
Coulommiers Pays de Brie